

515338-2026 - Kompetizzjoni

Franza – Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni – Les travaux principaux souterrain (excavation et réalisation des revêtements béton) et prise d'eau supérieure de l'usine de Montézic 2

OJ S 141/2026 24/07/2026

Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Xogħlijiet

1. Xerrej

1.1. Xerrej

Isem uffiċjali: EDF SA

Email: eric.jouannin@edf.fr

Tip legali tax-xerrej: Impriża pubblika

Attività tal-entità kontraenti: Attivitàjiet relatati mal-elettriku

2. Proċedura

2.1. Proċedura

Titlu: Les travaux principaux souterrain (excavation et réalisation des revêtements béton) et prise d'eau supérieure de l'usine de Montézic 2

Deskrizzjoni: Le marché concerne les travaux principaux souterrain (excavation et réalisation des revêtements béton) et prise d'eau supérieure de l'usine de Montézic 2. Le périmètre technique des travaux à réaliser porte notamment sur : - Installations de chantier - Creusement et soutènement (cavernes, galeries, puits, cheminées d'équilibre) - Gestion et revalorisation du marinage - Fabrication et fourniture des bétons - Revêtements béton des adductions (Puits, HPinf, culotte, BP) y compris blindages - Longrines du pont roulant - Bouchons béton - Avant-puits/puits de la vanne de la Prise d'Eau Supérieure - Entonnement GC - Structures prise d'eau + grilles

Identifikatur tal-proċedura: d8863146-9f5b-42fc-999e-92e04c5a2dbb

Identifikatur intern: AVIS025623

Tip ta' proċedura: Proċedura oħra b'diversi stadji

Elementi prinċipali tal-proċedura: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124-3 et des articles R. 2124-4 ainsi que des articles R. 2161-21 et sv du CCP avec limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, conformément aux dispositions des articles R. 2142-15, R2142-16 et R. 2142-18 du CCP (phase de présélection régie par le présent Avis de publicité à la rubrique 5.1.9 Critères de sélection -Autre. EDF se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de(s) offre(s) initiale(s), sans négociation (article R. 2161-23 du CCP).

2.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45220000 Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45220000 Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni

2.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Pajjiż: Franza

2.1.4. Informazzjoni ġenerali

Informazzjoni addizzjonali: Modalités de candidatures: Pour répondre au présent avis, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com>. - Demande d'information AVIS N°AVIS025623 tel qu'identifié à l'article 2.1 Procedure - Identifiant interne, et rattacher les documents demandés. Les candidats intéressés, non encore inscrits, peuvent s'auto-référencer depuis la page d'accueil de ce portail. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Candidatures en Groupement: EDF accepte les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires. Un document intitulé «Identification des membres du groupement et répartition des prestations» est disponible dans l'espace collaboratif dédié aux fournisseurs dans le Portail Achats. En cas de groupement, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard d'EDF. Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Sans préjudice de l'article L.2141-13 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait ou sur demande du GME afin de modifier la composition d'un ou plusieurs membres du GME (ou de ses sous-traitants) dont l'aptitude a déjà été prononcée et sélectionné(s) pour la deuxième étape de la procédure. Dans le cadre de la dématérialisation de ses procédures, EDF SA informe l'ensemble des soumissionnaires que la signature électronique des marchés est privilégiée, que ceux-ci soient attribués à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

Baži legali:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.6. Raġunijiet għall-eskluzjoni

Sors tal-motivi għall-eżklussjoni: Avviż

Raġunijiet purament nazzjonali għall-eskluzjoni: Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque soumissionnaire doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022 /576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5. Lott

5.1. Lott: LOT-0001

Titlu: Le marché concerne les travaux principaux souterrain (excavation et réalisation des revêtements béton) et prise d'eau supérieure de l'usine de Montézic 2

Deskrizzjoni: Le marché concerne les travaux principaux souterrain (excavation et réalisation des revêtements béton) et prise d'eau supérieure de l'usine de Montézic 2. Le périmètre technique des travaux à réaliser porte notamment sur : - Installations de chantier - Creusement et soutènement (cavernes, galeries, puits, cheminées d'équilibre) - Gestion et revalorisation du marinage - Fabrication et fourniture des bétons - Revêtements béton des adductions (Puits, HPinf, culotte, BP) - Blindages HP - Longrines du pont roulant - Bouchons béton - Avant-puits - Puits de la vanne de la Prise d'Eau Supérieure - Entonnement GC - Structures prise d'eau + grilles

Identifikatur intern: LOT UNIQUE

5.1.1. Għan

Natura tal-kuntratt: Xogħlijiet

Klassifikazzjoni prinċipali (cpv): 45220000 Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni

Klassifikazzjoni addizzjonali (cpv): 45220000 Xogħlijiet ta' l-inġinerija u xogħolijiet tal-kostruzzjoni

Għażliet:

Deskrizzjoni tal-għażliet: Les éventuelles options seront précisées dans le dossier de consultation.

5.1.2. Post tal-prestazzjoni

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Pajjiż: Franza

Informazzjoni addizzjonali: Usine de Montézic, 12460 Montézic

5.1.3. Tul ta' żmien stmat

Tul ta' żmien: 7 Snin

5.1.4. Tiġdid

Numru massimu ta' tiġdid: 0

5.1.6. Informazzjoni ġenerali

Parteċipazzjoni riżervata:

Il-parteċipazzjoni mhijiex riżervata.

Iridu jingħataw l-ismijiet u l-kwalifiki professjonali tal-istaff assenjat biex iwettaq il-kuntratt:

Għadha mhijiex magħrufa

Proġett ta' akkwist mhux iffinanzjat mill-Fondi tal-UE

L-akkwist huwa kopert mill-Ftehim dwar l-Akkwisti Pubbliċi (GPA): iva

5.1.9. Kriterji tal-għażla

Sors tal-kriterji ta' għażla: Avviż

Kriterju: Miżuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: 1) Aptitude à exercer l'activité professionnelle 1.1)

Chaque candidat, doit joindre à l'appui de sa candidature les déclarations prévues à la

rubrique 2.1.6 (Fiche 2 du DEA). 1.2) Chaque candidat doit également remettre (Fiche 3 du

DEA) son numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou, à défaut, un

document équivalent permettant d'identifier le candidat (si EDF ne demande pas les

informations d'identification par ailleurs dans le portail achats notamment). Ce numéro est à

fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat. 2)

Capacité économique et financière : 2.1) Le candidat doit joindre à son acte de candidature

les documents et les renseignements suivants (Fiche 4 du DEA) : (En cas de candidature

groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) : - Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché. - Une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe. Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié et à remettre des justificatifs équivalents.

2.2) Le candidat doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois derniers exercices disponibles supérieur à 200 000 000 euros.

3) Capacité technique et professionnelle "Robustesse de l'organisation du candidat ou GME" (le cas échéant, du groupement) (Fiche 5 du DEA) : Le candidat indiquera de façon nominative l'organisation du groupement pressenti pour des travaux de cette ampleur ainsi que les sous-traitants envisagés. Le candidat décrit ses capacités en moyens humains et matériels qu'il compte affecter pour chacune des composantes techniques du projet (excavation souterraine en méthode traditionnelle, gestion du risque radon, soutènement en galerie, en caverne, réalisation de puits, marinage et mise en remblai, infrastructures génie-civil). A ce titre, il pourra fournir l'identité Professionnelle FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) en cohérence avec les travaux demandés des membres du groupement et des sous-traitants.

"Capacité à définir et piloter un plan de management des risques (PMR)" (Fiche 5.1 du DEA) : Le candidat, seul ou groupement, démontre ses capacités à définir et piloter un Plan de Management des Risques (PMR) : joindre une référence de PMR complète et détaillée idéalement sur un périmètre de travaux similaires (références de moins de 10 ans).

"Caverne" (Fiche 5.2 du DEA) : Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) de réalisation de type caverne ou équivalent en milieu rocheux à l'explosif (références de - de 15 ans) ou de partenariat avec un BE disposant de références d'études de cavernes. On entend par caverne, un ouvrage souterrain de grande section caractérisé par : Une portée importante (grande largeur) Une section nettement supérieure à celle d'un tunnel courant avec une géométrie non circulaire et plus "ouverte" . Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marché(s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) le montant du marché (le cas échéant, la répartition au sein du GME), 4) les délais d'exécution pour la part réalisée par le candidat, 5) les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation), 6) la situation juridique du candidat pour le ou les marché(s) concerné(s), (titulaire, cotraitant, sous-traitant, en précisant le rang de sous-traitance). 7) la part en propre, la part sous traitée dans chacun des références similaires et la volumétrie (%) exécutée par rapport à l'affaire globale 8) un avis client du déroulement général du chantier. En cas de groupement, la réponse est à fournir a minima par l'un des cotraitants. Le candidat sera sélectionné sur la cohérence des références avec l'objet du marché, le nombre de références.

"Puits revêtus" (Creusement et revêtement) (Fiche 5.3 du DEA) : Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) de réalisation de creusement de puits au raise-boring ou autre avec installation d'un revêtement final en béton coffré (références de - de 15 ans): D'un diamètre équivalent ou supérieur à celui du projet ou d'un diamètre plus petit que celui du projet avec une expérience de réalésage. On entend ici par puits, un ouvrage vertical caractérisé par une profondeur supérieure à 50 m avec des contraintes techniques particulières: Des contraintes de stabilité particulières liées à la profondeur (pression du terrain, confinement, fracturation) requérant une approche

géotechnique avancée et la prise en compte de risques spécifiques, Des méthodes d'exécution très spécialisées sur le creusement, le levage, la ventilation et la sécurité des intervenants Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marché(s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) le montant du marché (le cas échéant, la répartition au sein du GME), 4) les délais d'exécution pour la part réalisée par le candidat, 5) les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation),

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Miżuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle (suite) 6) la situation juridique du candidat pour le ou les marché(s) concerné(s), (titulaire, cotraitant, sous-traitant, en précisant le rang de sous-traitance). 7) la part en propre, la part sous traitée dans chacun des références similaires et la volumétrie (%) exécutée par rapport à l'affaire globale 8) un avis client du déroulement général du chantier. En cas de groupement, la réponse est à fournir a minima par l'un des cotraitants. Le candidat sera sélectionné sur la cohérence des références avec l'objet du marché, le nombre de références. "Références dans l'hydraulique ou contexte similaire" (Fiche 5.4 du DEA) : Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) dans l'hydraulique ou dans des contextes similaires (références de - de 10 ans) avec la réalisation d'ouvrages particuliers qui demandent des connaissances et compétences spécifiques comme par exemple : Le dimensionnement des revêtements avec maîtrise de l'étanchéité (membrane ou béton armé ou non armé), la réalisation d'ouvrages singuliers comme les bouchons, le recours à des travaux spéciaux comme les injections (de collage, d'étanchéité...), la réalisation d'ouvrages aux géométries complexes (convergençs ou divergençs, rond-carrés ou carrés-ronds, entonnements, culotte de bifurcation...). Les règles générales de mise en œuvre (bétonnage de première phase, de seconde phase autour des pièces fixes). Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marché(s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) le montant du marché (le cas échéant, la répartition au sein du GME), 4) les délais d'exécution pour la part réalisée par le candidat, 5) les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation), 6) la situation juridique du candidat pour le ou les marché(s) concerné(s), (titulaire, cotraitant, sous-traitant, en précisant le rang de sous-traitance). 7) la part en propre, la part sous traitée dans chacun des références similaires et la volumétrie (%) exécutée par rapport à l'affaire globale 8) un avis client du déroulement général du chantier. En cas de groupement, la réponse est à fournir à minima par l'un des cotraitants. Le candidat sera sélectionné sur la cohérence des références avec l'objet du marché, le nombre de références. "Références de puits < 50 m dans des terrains mixtes (instables)" (Fiche 5.5 du DEA) : Le candidat justifie d'un minimum de 2 références (dans la limite de 4 maximum) de puits superficiels de diamètre supérieurs à 10 m creusés dans des terrains mixtes (meubles, rocher altéré à très altéré) nécessitant des techniques de soutènement spécifiques avant creusement (références de - de 10 ans). Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marché(s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) le montant du marché (le cas échéant, la répartition au sein du GME), 4) les délais d'exécution pour la part réalisée par le candidat, 5) les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation), 6) la situation juridique du candidat pour le ou les marché(s) concerné(s), (titulaire, cotraitant, sous-traitant, en précisant le rang de sous-traitance). 7) la

part en propre, la part sous traitée dans chacune des références similaires et la volumétrie (%) exécutée par rapport à l'affaire globale 8) un avis client du déroulement général du chantier. En cas de groupement, la réponse est à fournir à minima par l'un des cotraitants. Le candidat sera sélectionné sur la cohérence des références avec l'objet du marché, le nombre de références. "Projets à fronts en réalisation simultanée avec une seule zone d'évacuation (fronts multiples)" (Fiche 5.6 du DEA) : Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) récentes (références de - de 10 ans) de travaux souterrains "réalisation d'ouvrages souterrains avec mise en remblai des déblais" d'une complexité assez comparable au projet de Montézic 2 (fronts multiples, accès unique en partie basse, gestion et adaptation régulière de la ventilation). Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marché(s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) le montant du marché (le cas échéant, la répartition au sein du GME), 4) les délais d'exécution pour la part réalisée par le candidat, 5) les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation), 6) la situation juridique du candidat pour le ou les marché(s) concerné(s), (titulaire, cotraitant, sous-traitant, en précisant le rang de sous-traitance). 7) la part en propre, la part sous traitée dans chacun des références similaires et la volumétrie (%) exécutée par rapport à l'affaire globale 8) un avis client du déroulement général du chantier. En cas de groupement, la réponse est à fournir à minima par l'un des cotraitants. Le candidat sera sélectionné sur la cohérence des références avec l'objet du marché, le nombre de références, le volume des références.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Mizuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle (suite) "Fourniture, montage de blindage et bétonnage en souterrain" (Fiche 5.7 du DEA) : Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) récentes (références de - de 10 ans) de fourniture, montage de blindage et bétonnage en souterrain. Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marché(s), 2) la nature des travaux (longueur totale de blindage, longueur et épaisseur de chaque virole), prestation et services fournis par le candidat, les moyens logistiques utilisés, 3) le montant du marché (le cas échéant, la répartition au sein du GME), 4) les délais d'exécution (installation du blindage, bétonnage) 5) les effectifs mobilisés du candidat (nombre, spécialité, niveau de qualification, habilitation), 6) la situation juridique du candidat pour le ou les marché(s) concerné(s), (titulaire, cotraitant, sous-traitant, en précisant le rang de sous-traitance). 7) la part en propre, la part sous traitée dans chacun des références similaires et la volumétrie (%) exécutée par rapport à l'affaire globale 8) un avis client du déroulement général du chantier. En cas de groupement, la réponse est à fournir à minima par l'un des cotraitants. Le candidat sera sélectionné sur la cohérence des références avec l'objet du marché, le nombre de références. "Fournisseurs de béton pour le candidat et d'autres titulaires (Fiche 5.8 du DEA) : Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) récentes de travaux souterrains (références de - de 10 ans) qui ont nécessité l'installation de centrales foraines pour la fabrication et la fourniture du béton pour ses usages propres ainsi que pour d'autres titulaires. Des références de centrales à béton avec réemploi des MATEX seront valorisées. Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marché(s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) le montant du marché (le cas échéant, la répartition au sein du GME, 4) l'organisation mise en place (cadre de vente du béton, cadre de fabrication (présence ou non d'un centraliste par exemple?...), Le

candidat sera sélectionné sur la cohérence des références avec l'objet du marché, le nombre de références. "Approche performantielle sur les bétons " (Fiche 5.9 du DEA): Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) récentes (- de 10 ans) de chantiers avec une fabrication de bétons bas-carbone associée à une approche performantielle. On entend par béton bas-carbone un béton structural dont l'émission carbone est inférieure à 150 kgCO₂/m³. Dans le cas de projets souterrains, le candidat justifiera de références de chantiers pour lesquelles il a pu revaloriser les MATEX dans la formulation des bétons en vue de réduire les émissions carbonées Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marchés (s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) le montant du marché, le volume de béton concerné et les fiches BETIE ou équivalentes associées Le candidat sera sélectionné sur la cohérence des références avec l'objet du marché, le nombre de références. "Ecoconception - Blindages" (Fiche 5.10 du DEA) : Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) récentes sur la mise en place de tôles de blindages issues de la filière électrique (références de - de 10 ans). Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marchés(s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) le montant du marché, les déclarations environnementales (EPD ou FDES) des tôles d'acier qui ont été utilisées dans les références citées Le candidat sera sélectionné sur le nombre de références.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Kriterju: Miżuri biex jiżguraw il-kwalità

Deskrizzjoni tal-kriterju ta' selezzjoni: Capacité technique et professionnelle (suite) "Parc matériels électriques" (Fiche 5.11 du DEA): Le candidat justifie de références (dans la limite de 4 maximum) récentes de projets (- de 10 ans) où des camions (6x4, 8x4) et engins électriques (dumpers, pelles, chargeurs, concasseurs) ont été utilisés. Le candidat doit fournir pour chacune des références produites, l'ensemble des items ci-dessous : 1) L'objet, la référence datée et la durée du ou des marchés(s), 2) la nature des travaux, prestation et services fournis par le candidat, 3) les fiches techniques des camions et engins électriques utilisés Le candidat sera sélectionné sur le volume des références. "Qualifications/certifications" (Fiche 6 du DEA) : - "Système d'assurance qualité" (Éliminatoire) : Le candidat dispose d'un système d'assurance qualité conforme à la norme européenne NF EN ISO 9001 «système qualité – modèle pour l'assurance qualité en conception, développement, production, installation et soutien après la vente», ou bien le candidat dispose d'un référentiel équivalent, ou alors s'engage à l'acquérir avant la signature du marché. - "Système de management santé sécurité au travail" (Éliminatoire) : Le candidat dispose d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail conforme au référentiel MASE, ou bien le candidat confirme avoir implémenté dans son organisation un système de management de la sécurité type ISO 45001, ou bien le candidat dispose d'un référentiel équivalent, ou alors s'engage à l'acquérir avant la signature du marché. - "Taux de fréquence des accidents" : Le candidat fournit les taux de fréquence des accidents sur les trois dernières années (2023-2024-2025) de son personnel interne. Le candidat fournit les taux de fréquence des accidents sur les trois dernières années (2023-2024-2025) de ses intérimaires et CDIC. Le candidat décrit les moyens et méthodes ayant été mis en oeuvre pour maîtriser et améliorer la sécurité des personnes et des biens. Préciser les accidents graves et mortels les 3 dernières années. En cas de groupement, donner la justification pour chaque cotraitant. - "Système de management environnemental" (Éliminatoire) : Le candidat dispose d'un système de management environnemental conforme à la norme européenne NF EN ISO 14001, ou bien le

candidat dispose d'un référentiel équivalent, ou alors s'engage à l'acquérir avant la signature du marché. "Règlementation/langue" (Fiche 7 du DEA) : - Le candidat accepte d'appliquer la réglementation française, la normalisation européenne ou équivalente : Fournir l'engagement du candidat (Eliminatoire). - Le candidat dispose de personnel d'encadrement de chantier lisant et parlant français. La langue française est utilisée pour tous les échanges tant techniques que commerciaux : Fournir l'engagement du candidat. - Le candidat accepte la libre consultation des documents et justificatifs fournis permettant de vérifier le bien-fondé des réponses et arguments qu'il a apportés (Eliminatoire). Sélection des candidats sur la base du Dossier d'Examen d'Aptitude (DEA) téléchargeable sur le portail achat EDF (<https://pha2.edf.com>) sous la Demande de Manifestation d'Intérêts n°AVIS025623.

Il-kriterji se jintużaw biex jintgħażlu l-kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura

Informazzjoni dwar it-tieni stadju ta' proċedura b'żewġ stadji:

Numru massimu ta' kandidati li għandhom jiġu mistiedna għat-tieni stadju tal-proċedura: 4

Il-proċedura se ssir fi stadji suċċessivi. F'kull stadju, xi parteċipanti jistgħu jiġu eliminati

5.1.10. Kriterji tal-għoti

Kriterju:

Tip: Prezz

Deskrizzjoni: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution. Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation.

5.1.11. Dokumenti tal-akkwist

Indirizz tad-dokumenti tal-akkwist: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Termini tal-akkwist

Termini tas-sottomissjoni:

Sottomissjoni elettronika: Meħtieġa

Indirizz għas-sottomissjoni: <https://pha2.edf.com>

Lingwi li bihom jistgħu jiġu sottomessi offerti jew talbiet għall-parteċipazzjoni: Franciż

Katalogu elettroniku: Mhux permessa

Huma meħtieġa firma jew sigill elettroniku avanzat jew kwalifikat (kif definit fir-Regolament (UE) Nru 910/2014)

Varjanti: Permessa

Deskrizzjoni tal-garanzija finanzjarja: Une garantie financière pourra être exigée. Elle sera déterminée lors de la consultation.

Skadenza biex jintlaqgħu t-talbiet għall-parteċipazzjoni: 28/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Ħin tal-Ewropa tal-Lvant, Ħin tas-sajf tal-Ewropa Ċentrali

Termini tal-kuntratt:

L-eżekuzzjoni tal-kuntratt għandha titwettag fil-qafas ta' programmi ta' impjiegi protetti: Le Kundizzjonijiet relatati mat-twettiq tal-kuntratt: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation.

Hu meħtieġ ftehim ta' kunfidenzjalità: iva

Informazzjoni addizzjonali dwar il-ftehim ta' kunfidenzjalità: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Fatturazzjoni elettronika: Mhux permessa

Se tintuża l-ordni elettronika: le

Se jintuża l-pagament elettroniku: le

Arrangament finanzjarju: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont révisables. Financement sur ressources propres. Paiement à 60 jours à compter de la date d'émission de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées. Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Tekniki

Ftehim qafas:

Ebda ftehim ta' qafas

Informazzjoni dwar is-sistema dinamika tax-xiri:

Ebda sistema dinamika ta' xiri

5.1.16. Aktar informazzjoni, medjazzjoni u riežami

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni: Médiateur du groupe EDF

Organizzazzjoni tar-riežami: Tribunal Judiciaire de Paris

Informazzjoni dwar l-iskadenzi tar-riežami: Les procédures de recours applicables sont : - Le référé précontractuel (CPC, art 1441-1 et 1441-2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; - Le référé contractuel (CPC, art 1441-3 et 1441-3-1) qui peut être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist: EDF SA

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist: EDF SA

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-riežami: Tribunal Judiciaire de Paris

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partieċipazzjoni: EDF SA

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti: EDF SA

8. Organizzazzjonijiet

8.1. ORG-0001

Isem uffiċjali: EDF SA

Numru tar-registrazzjoni: 552 081 317

Dipartiment: DPP – DSC - DACI Département Achats Sud-Ouest

Indirizz postali: 4 rue Claude Marie Perroud - TSA 60041

Belt: Toulouse

Kodiċi postali: 31096

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Pajjiż: Franza

Punt ta' kuntatt: Eric JOUANNIN

Email: eric.jouannin@edf.fr

Telefown: +33 06 35 40 13 82

Indirizz tal-internet: <http://www.edf.fr>

Endpoint tal-iskambju ta' informazzjoni (URL): <https://pha2.edf.com>

Profil tax-xerrej: <https://pha2.edf.com>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Xerrej

Organizzazzjoni li tipprovdi informazzjoni addizzjonali dwar il-proċedura tal-akkwist

Organizzazzjoni li tipprovdi aċċess offline għad-dokumenti tal-akkwist

Organizzazzjoni li tirċievi t-talbiet għall-partieċipazzjoni

Organizzazzjoni li tipproċessa l-offerti

8.1. ORG-0002

Isem uffiċjali: Tribunal Judiciaire de Paris

Numru tar-reġistrazzjoni: 17750111101763

Indirizz postali: Parvis du Tribunal de Paris

Belt: Paris Cedex 17

Kodiċi postali: 75859

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Email: tj-paris@justice.fr

Telefown: +33 144325151

Indirizz tal-internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tar-rieżami

Organizzazzjoni li tipprovdi iktar informazzjoni dwar proċeduri tar-rieżami

8.1. ORG-0003

Isem uffiċjali: Médiateur du groupe EDF

Numru tar-reġistrazzjoni: 552 081 317 T

Indirizz postali: TSA 50026

Belt: Paris Cedex 08

Kodiċi postali: 75 804

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Paris (FR101)

Pajjiż: Franza

Email: mailgenerique@mediateur.edf.fr

Telefown: +33 (0)1 40 42 22 22

Indirizz tal-internet: <https://mediateur.edf.fr>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

Organizzazzjoni tal-medjazzjoni

8.1. ORG-0000

Isem uffiċjali: Publications Office of the European Union

Numru tar-reġistrazzjoni: PUBL

Belt: Luxembourg

Kodiċi postali: 2417

Sottodivizjoni tal-pajjiż (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pajjiż: Il-Lussemburgu

Email: ted@publications.europa.eu

Telefown: +352 29291

Indirizz tal-internet: <https://op.europa.eu>

Rwoli ta' din l-organizzazzjoni:

TED eSender

Informazzjoni dwar l-avviż

Identifikatur/verżjoni tal-avviż: e325f213-d300-4c69-9eaa-6aa928605707 - 01

Tip ta' formola: Kompetizzjoni

Tip ta' avviż: Avviż tal-kuntratt jew tal-konċessjoni – reġim standard

Sottotip tal-avviż: 17

Data ta' meta ntbagħat l-avviż: 22/07/2026 15:59:05 (UTC+00:00) Ħin tal-Ewropa tal-Punent, GMT

Lingwi li bihom dan l-avviż huwa disponibbli uffiċjalment: Franciż

Numru tal-pubblikazzjoni tal-avviż: 515338-2026

Numru tal-ħarġa tal-ĠU S: 141/2026

Data tal-pubblikazzjoni: 24/07/2026